

## AVIS PUBLIC

### AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT ÉTABLISSANT UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE AUX INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX ET LA CRÉATION D'UN FONDS

#### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par le greffier adjoint de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 27 janvier 2026, le conseiller Jacques St-Louis a donné avis de motion de la présentation du règlement suivant, dont le projet sera soumis pour adoption au conseil de la Ville de Shawinigan à la séance extraordinaire du 24 février 2026 :

**Projet de règlement SH-780 établissant une contribution financière aux infrastructures et équipements municipaux et la création d'un fonds.**

Le règlement a pour objet, notamment:

- d'exiger le paiement d'une contribution pour tout projet qui implique la construction, l'agrandissement, la reconstruction, la modification, la transformation ou la rénovation d'un bâtiment principal dont l'effet est d'entraîner une augmentation du nombre de logements sur le territoire de la Ville, sous réserve de certaines exceptions prévues;
- de créer un fonds pour une durée indéterminée qui sera destiné exclusivement à recueillir les contributions monétaires imposées et perçues aux termes du règlement ainsi que les intérêts qu'elles produisent.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

**2 mars 2026 à 16 h 30,**  
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville  
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement SH-780 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature de ce projet, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 20 février 2026

Me Steve St-Arnaud  
Greffier adjoint